



COMPTE RENDU : COMITÉ CITOYEN DE L'ALIMENTATION #4

SAMEDI 26 NOVEMBRE 2022

Thème de la séance :

>> Les systèmes alimentaires.

OBJECTIF(S) DE LA SÉANCE

- DÉFINIR LA QUALITÉ ET LA DURABILITÉ DANS LA PERSPECTIVE DU CHOIX DES PRODUITS ÉLIGIBLES POUR LA CAISSE ALIMENTAIRE COMMUNE
- ÉTABLIR COMMENT LA CAISSE ALIMENTAIRE COMMUNE PEUT CONTRIBUER À CHANGER NOTRE SYSTÈME ALIMENTAIRE

ATELIER 1: PRODUCTION - DISTRIBUTION- CONSOMMATION- TRANSFORMATION

4 GROUPES REPRÉSENTANT LES 4 PRINCIPAUX ACTEURS DU SYSTÈME ALIMENTAIRE (PRODUCTEURS, TRANSFORMATEURS, DISTRIBUTEURS, CONSOMMATEURS). L'OBJECTIF EST D'IDENTIFIER LES ENJEUX.

ATELIER 2: L'HISTOIRE DU POT DE YAOURT

RETRACE TOUT LE PROCESSUS, D'OÙ PROVIENNENT TOUS LES COMPOSANTS DU YAOURT, OÙ IL EST TRANSFORMÉ ET CONDITIONNÉ, OÙ IL EST VENDU, QUEL CHEMIN IL EFFECTUE AVANT D'ARRIVER DANS NOTRE FRIGO.

ATELIER 3: DÉBAT MOUVANT

L'OBJECTIF DU DÉBAT MOUVANT CONSISTE À SOUMETTRE UNE PROPOSITION AU COMITÉ CITOYEN, PUIS À DEMANDER AUX PARTICIPANTS DE PRENDRE PHYSIQUEMENT POSITION POUR OU CONTRE ELLE, EN ALLANT D'UN CÔTÉ OU DE L'AUTRE DE LA SALLE, CORRESPONDANT À L'affirmation OU À LA NÉGATION. LES 3 QUESTIONS POSÉES LORS DU DÉBAT MOUVANT:

- > LE LOCAL C'EST LA SOLUTION ?
- > DEVENIR VÉGÉTARIEN, C'EST LA SOLUTION?
- > AVEC MON PORTE-MONNAIE JE CHANGE LE SYSTÈME?

ATELIER 4: DISCUSSION PAR GROUPE AUTOUR DE LA CAPACITÉ DE LA CAISSE COMMUNE À CHANGER NOTRE SA.

⇒ DISCUSSION AUTOUR DE LA QUESTION : EN QUOI LA CAISSE COMMUNE POURRAIT-ELLE CONTRIBUER À CHANGER NOTRE SYSTÈME ALIMENTAIRE?

BILAN :

- ENJEU N°1 : PERMETTRE À TOUT LE MONDE DE MIEUX MANGER, PLUS SAINEMENT (POUR LA SANTÉ NOTAMMENT)
- CHANGER LE SYSTÈME INSTITUTIONNALISÉ (VERTICAL) EN UN SYSTÈME HORIZONTAL QUI PREND EN COMPTE LES CHOIX DE L'HUMAIN. VOLONTÉ DE NE PLUS SEULEMENT AIDER MAIS PROPOSER UN SYSTÈME DURABLE.
- PAS VOLONTÉ DE PRENDRE DES AVIS TRANCHÉS CONCERNANT LES PRODUITS QU'IL FAUT OU NON PRIVILÉGIER (PRODUITS NON-FRANÇAIS, VIANDE...) MAIS PLUTÔT FAVORISER LA QUALITÉ, UNE PRODUCTION RESPONSABLE DANS DE BONNES CONDITIONS DE TRAVAIL.
- VEILLER À L'IMPACT ENVIRONNEMENTAL DES PRODUITS QUE L'ON SOUHAITE CHOISIR, DONC PLUTÔT FLÉCHER L'ARGENT VERS LE LOCAL/BIO MAIS AVEC LE PLUS DE TRANSPARENCE POSSIBLE CONCERNANT LA PRODUCTION DANS SA GLOBALITÉ (TRAÇABILITÉ, CONDITIONS DE TRAVAIL, MÉTHODE UTILISÉE...)
- LA CAISSE COMMUNE DOIT SERVIR DE LEVIER POUR AIDER LES PRODUCTEURS ET LES SOUTENIR POUR QU'ILS UTILISENT DES MÉTHODES PLUS VERTUEUSES

- ALLER DIALOGUER AVEC LES ACTEURS IMPORTANTS (CHAMBRE DE L'AGRICULTURE, SYNDICATS...), CRÉER UN PLAIDOYER GRÂCE À UN COLLECTIF QUI A DE LA FORCE ET QUI SENSIBILISE ET MONTRER AUX POUVOIRS PUBLICS QU'IL Y A DES MOYENS QUI EXISTENT
- PROPOSITION DES CITOYENS DE FORMER LES AUTRES PAR L'ÉDUCATION POPULAIRE, ESSAYER DE LES INTÉRESSER AU PROJET, EN PARLER AUTOUR DE SOI ET QU'ILS S'APPUIENT SUR L'EXPÉRIENCE DES MEMBRES DU COMITÉ.
- SE POSE LA QUESTION DE LA TAILLE IDÉALE DU COMITÉ ?
- IDÉE D'UNE GOUVERNANCE QUI REGROUPE TOUS LES ACTEURS MOBILISÉS : PRODUCTEURS, TRANSFORMATEURS, ACTEURS DE LA DISTRIBUTION, ET CONSOMMATEURS ; DANS UN OBJECTIF DE SOLIDARITÉ ENTRE TOUS CES ACTEURS.